Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/10/2026

FROMAGERIES CHABERT Fruitière du Semnoz rappelle Tomes des Bauges



- Noms des modèles ou références concernés : **Tome des Bauges vendu au rayon coupe**
- Marque : **Fruitière du massif de Semnoz**
- **GTIN 3414170005135 Lot C62180422 Date limite de consommation 05/10/2026**
  GTIN 3414170004411 Lot C62180604 Date limite de consommation 05/10/2026
  GTIN 3414170004473 Lot C62190421 Date limite de consommation 06/10/2026
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/08/2026 au 06/10/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 74-289-050 CE**
- Informations complémentaires : **Vendu en Tome entière ou en portion**
- Zone géographique de vente : **Régions : Auvergne-Rhône-Alpes**
- Distributeurs : **Carrefour 73450 Valloire, Super U 73704, SAS Les produits de ma grand mère 74350, Laiterie Annecy Le Vieux 74140, Magasin Fruitière des Glières 74570, Magasin Fruitière de Terramont 74470, Magasin Fruitière de l'Albanais 74150**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence E.Colis STEC**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli shiga toxinogène (STEC)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Voir avec le magasin d'achat**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre